SUD-Solidaires BPCE - 110 avenue de France - 75013 PARIS
06 73 46 11 98 - sudbpce@gmail.com - www.sudbpce.com
SUDBPCE - SUDBPCE - sud.solidaires.bpce - SUD Groupe BPCE

Paris, le 26 août 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE PRIME DE DÉPART DE 901 000 € !!!

Le syndicat SUD-Solidaires BPCE dénonce le versement du parachute doré de Nicole Etchegoinberry, présidente du directoire de la Caisse d'épargne Loire-Centre, accordé gracieusement par le Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) en séance du 24 juin 2021.

L'enveloppe globale de 901 000 € euros (561 000 € de prime de départ et 340 000 € de part variable) que doit percevoir Nicole Etchegoinberry au moment de son départ prévu fin août prochain atteint un montant honteux, estime le syndicat SUD-Solidaires.

Pour couronner le tout, Nicole Etchegoinberry bénéficiera également d'un système de retraite supplémentaire dit de type additif sans n'avoir jamais versé aucune cotisation… Scandaleux en cette période où on veut nous faire croire qu'il faut réformer le système des retraites.

« *A un moment, il faut arrêter de penser profits, savoir donner avant de recevoir, cela remet les compteurs à zéro* », confiait-elle au magazine Femme Actuelle il y a quelques années ! A priori de l'eau aura coulé sous les ponts, suffisamment pour se renier soi-même.

Pendant ses 12 années de présidence, elle aura au contraire œuvré pour l'austérité salariale de tous sauf d'elle-même, et ce malgré une pression commerciale et des résultats sans précédents.

Ce montant, encore une fois totalement en décalage avec les valeurs d'une banque mutualiste et coopérative régionale, risque de porter atteinte à la réputation de notre caisse d'épargne. Nous appelons le COS à en tirer toutes les conséquences en s'intéressant notamment aux salarié-es de l'entreprise victimes d'inégalités salariales.

Contact presse : Alain Quesne 0606644599